

Les premiers ministres des provinces et des territoires rencontreront virtuellement l'Association canadienne des chefs de police

OTTAWA, 18 avril 2023 – Les premiers ministres des provinces et territoires sont déterminés à assurer la sécurité et le bien-être des Canadiens. Dans le cadre des travaux entrepris en ce sens, le Conseil de la fédération rencontrera l'Association canadienne des chefs de police le 21 avril prochain.

La rencontre du 21 avril fait suite à l'engagement des premiers ministres des provinces et des territoires de renforcer le système canadien de mise en liberté sous caution afin de mieux protéger le public et d'instaurer des conditions de travail plus sécuritaires pour les intervenants d'urgence partout au Canada. Les premiers ministres ont demandé des changements substantiels au *Code criminel* et pressent le premier ministre fédéral de mettre en œuvre rapidement les lois nécessaires afin de répondre à ces préoccupations.

Les premiers ministres demandent également au gouvernement fédéral de renouveler et de bonifier le *Fonds d'action contre la violence liée aux armes à feu et aux gangs* afin d'appuyer les initiatives cruciales des provinces et des territoires en matière de sécurité publique.

« Tous les Canadiens – et les agents de police qui les protègent – méritent de se sentir plus en sécurité dans leur communauté et leur travail », a souligné la première ministre du Manitoba, Heather Stefanson, présidente du Conseil de la fédération. « Les premiers ministres des provinces et des territoires souhaitent entendre les préoccupations des chefs de police sur les risques et les menaces à la sécurité publique et connaître leur point de vue sur la nécessité de réformer le droit pénal canadien et le système de justice. »

Toutes les provinces et tous les territoires travaillent avec les principaux partenaires de leurs gouvernements respectifs dans le but d'améliorer la sécurité du public et d'agir sur les multiples causes des crimes violents. Les efforts visant à bâtir des communautés plus fortes et sécuritaires consistent notamment à combattre la violence fondée sur le genre, à investir dans les soins de santé mentale et de traitement des dépendances, à s'attaquer à la surreprésentation de certains groupes au sein du système de justice pénale et à contrer les activités des gangs criminels par le biais de la prévention et d'interventions ciblées.

Le Conseil de la fédération tiendra sa rencontre estivale annuelle à Winnipeg, du 10 au 12 juillet prochain. À cette occasion, les premiers ministres des provinces et des territoires discuteront d'un éventail de questions importantes pour les Canadiens, notamment de sécurité publique et du développement de communautés plus fortes. La première ministre Stefanson organisera également une réunion entre ses homologues des provinces et des territoires et les dirigeants autochtones, lors de laquelle il sera question de priorités et de défis communs ainsi que des moyens de faire progresser la réconciliation.

– 30 –

Document d'information : lettre du 13 janvier 2023 au premier ministre fédéral

Les médias sont priés de s'adresser à :

Olivia Billson

Gestionnaire principale, communications

Bureau de la première ministre, gouvernement du Manitoba

431 777-6675, olivia.billson@leg.gov.mb.ca



Le 13 janvier 2023

Le très honorable Justin Trudeau, premier ministre du Canada
Cabinet du premier ministre
80, rue Wellington
Ottawa, ON K1A 0A2

Monsieur le premier ministre,

La présente vise à exhorter le gouvernement fédéral à prendre des mesures immédiates pour renforcer le système de mise en liberté sous caution du Canada afin de mieux protéger la population et nos braves premiers répondants et premières répondantes.

De plus en plus de gens réclament des changements pour empêcher les personnes accusées, qui sont en liberté sous caution, de commettre d'autres actes criminels. Le système judiciaire doit absolument empêcher toute personne qui représente une menace pour la sécurité publique de circuler librement. Et cela commence par des changements concrets au *Code criminel*, un domaine qui relève exclusivement du gouvernement fédéral.

Comme vous le savez, cette question a fait l'objet d'une discussion animée lors de la réunion des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de la Justice et de la Sécurité publique qui s'est tenue à Dartmouth, en octobre 2022. Cette réunion a abouti à un appel à l'action clair et unanime pour que le gouvernement fédéral réforme le système de mise en liberté sous caution du Canada.

Il faut créer un renversement du fardeau de la preuve en matière de mise en liberté sous caution pour les cas de possession d'une arme à feu prohibée ou à autorisation restreinte chargée prévus à l'article 95 du *Code*. Une personne accusée d'une infraction en vertu de l'article 95 devrait avoir à démontrer pourquoi sa détention n'est pas justifiée lorsqu'elle est accusée d'avoir commis un acte où il y avait un risque imminent pour le public, comme c'est déjà le cas pour plusieurs infractions impliquant des armes à feu. Un examen des autres infractions liées aux armes à feu s'impose également pour déterminer si elles devraient aussi faire l'objet d'un renversement du fardeau de la preuve lors de la mise en liberté sous caution.

Il ne s'agit là que d'une proposition de réforme incontournable, et nous serions heureux de collaborer avec vous et votre gouvernement sur cette question pressante. En notre qualité de premiers ministres, nous continuerons à déployer tous les efforts nécessaires pour assurer la sécurité de la population, et nous espérons que le gouvernement fédéral fera de même. Dans cette optique, nous demandons une fois de plus au gouvernement fédéral d'apporter des changements et de s'engager à procéder à un examen approfondi du système de mise en liberté sous caution au Canada. La sécurité publique des Canadiens et des braves premiers répondants et premières répondantes ne peut plus attendre. Il est temps d'agir.

Cordialement,



Doug Ford
Premier ministre
de l'Ontario



François Legault
Premier ministre
du Québec



Tim Houston
Premier ministre
de la Nouvelle-Écosse



Blaine Higgs
Premier ministre
du Nouveau-Brunswick



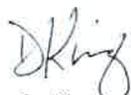
Heather Stefanson
Première ministre
du Manitoba



Caroline Cochrane
Première ministre
des Territoires du Nord-Ouest



David Eby
Premier ministre
de la Colombie-Britannique



Dennis King
Premier ministre
de l'Île-du-Prince-Édouard



Ranj Pillai
Premier ministre désigné
du Yukon



Scott Moe
Premier ministre
de la Saskatchewan



Danielle Smith
Première ministre
de l'Alberta



D' Andrew Furey
Premier ministre
de Terre-Neuve-et-Labrador



P. J. Akeeagok
Premier ministre
du Nunavut

c. c.

L'honorable Dominic LeBlanc, ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Communautés
Ministres FPT de la Justice et de la Sécurité publique